



Services correctionnels pour femmes

FAITS EN BREF

Les délinquantes forment une population distincte. Elles sont peu nombreuses, mais elles ont besoin de programmes uniques en raison de leur sexe, de leur criminalité, de leur dynamique en établissement et de leur réinsertion sociale.

HISTORIQUE

Jusqu'au milieu des années 1990, la Prison des femmes à Kingston, en Ontario, était le seul établissement fédéral pour femmes au Canada. Les délinquantes étaient incarcérées dans un environnement à sécurité maximale, loin de leur famille et de leur collectivité, et très peu de programmes répondaient à leurs besoins particuliers.

En 1989, le gouvernement fédéral a mandaté un groupe de travail chargé d'examiner les services correctionnels pour femmes au Canada et de proposer une nouvelle orientation. Le rapport du groupe de travail, intitulé *La Création de choix*, a été publié en avril 1990. Il comportait plusieurs recommandations, notamment la fermeture de la Prison des femmes, qui était centralisée, et son remplacement par cinq établissements régionaux et un pavillon de ressourcement pour Autochtones. La Prison des femmes a officiellement fermé ses portes le 6 juillet 2000.

LES ÉTABLISSEMENTS POUR FEMMES

- Établissement de la vallée du Fraser pour femmes – Abbotsford (Colombie-Britannique);
- Établissement d'Edmonton pour femmes – Edmonton (Alberta);
- Établissement pour femmes Grand Valley – Kitchener (Ontario);
- Établissement Joliette – Joliette (Québec);
- Établissement Nova pour femmes – Truro (Nouvelle-Écosse);
- Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci – Maple Creek (Saskatchewan).

Les délinquantes à sécurité minimale et moyenne habitent dans des maisons qui comprennent des aires communes. Ces délinquantes répondent elles-mêmes à leurs besoins quotidiens.

Les délinquantes à sécurité maximale sont hébergées dans des unités de garde en milieu fermé, où un personnel spécialisé assure des interventions et une surveillance de haut niveau.

Les unités d'habitation en milieu de vie structuré accueillent les délinquantes qui ont de graves problèmes cognitifs ou des besoins importants en santé mentale. Des employés ayant suivi une formation spécialisée les aident et les surveillent 24 heures sur 24.

Par ailleurs, deux centres nationaux de traitement et d'évaluation de la santé accueillent les délinquantes aux prises avec des troubles mentaux, soit le Centre psychiatrique régional, à Saskatoon, qui est administré par le SCC, et l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, qui est un hôpital psychiatrique provincial.

PROGRAMMES CORRECTIONNELS

Les cinq principes directeurs énoncés dans le rapport *La Création de choix* — pouvoir contrôler sa vie, des choix valables et responsables, respect et dignité, environnement de soutien, responsabilité partagée — guident la planification et la réalisation d'interventions pour délinquantes. Tous les programmes sont conçus expressément pour les délinquantes, ce qui signifie qu'ils tiennent compte des réalités sociales des femmes et qu'ils répondent aux besoins de chacune d'entre elles.

POUR EN SAVOIR PLUS

Si vous désirez obtenir d'autres renseignements sur les délinquantes et les programmes qui leur sont destinés, veuillez consulter le site Web du SCC au www.csc-scc.gc.ca.

Janvier 2010

